

Fiche 1

Après l'invasion de la Pologne par les armées allemandes, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne nazie le 3 septembre 1939. Les jeunes Guyanais, comme tous les Français, sont mobilisés.

Fiche 2

En 1940, l'offensive allemande, dans le nord de la France provoque la défaite de l'armée française.

Fiche 3

Devant la défaite, le gouvernement du maréchal Pétain demande l'armistice. Le général de Gaulle lance depuis Londres, l'Appel du 18 juin 1940 demandant de poursuivre la lutte.

Fiche 4

Le gouverneur du Tchad, le Guyanais Félix Éboué décide de répondre à l'appel du général de Gaulle en se ralliant à la France libre. Quelques rares Guyanais cherchent à rejoindre la France Libre mais l'ensemble de la population comme la majorité des Français font confiance au Maréchal Pétain.

Fiche 5

« L'État français » appelé aussi « régime de Vichy » choisit la collaboration avec l'Allemagne nazie. Il suspend les institutions républicaines élues comme les conseils généraux ou municipaux et transfère leurs pouvoirs au gouverneur. Il supprime les libertés et fait arrêter les opposants. La propagande vichyssoise est renforcée par le culte du Maréchal Pétain et l'embrigadement de la jeunesse.

Fiche 6

Avant la guerre, le ravitaillement de la Guyane provenait essentiellement de la métropole. Depuis la guerre celle-ci se trouve isolée par le blocus maritime. Les autorités encouragent le développement de cultures vivrières, la fabrication de produits de substitution (ersatz) et instaurent un système de rationnement.

Fiche 7

Les difficultés de la vie quotidienne et la privation des libertés irritent la population. Le 17 mars 1943, un soulèvement populaire proclame le « ralliement » à la France Libre et renverse le gouverneur en place. Des jeunes volontaires s'engagent pour rejoindre les armées de la France Libre.

Fiche 8 et 9

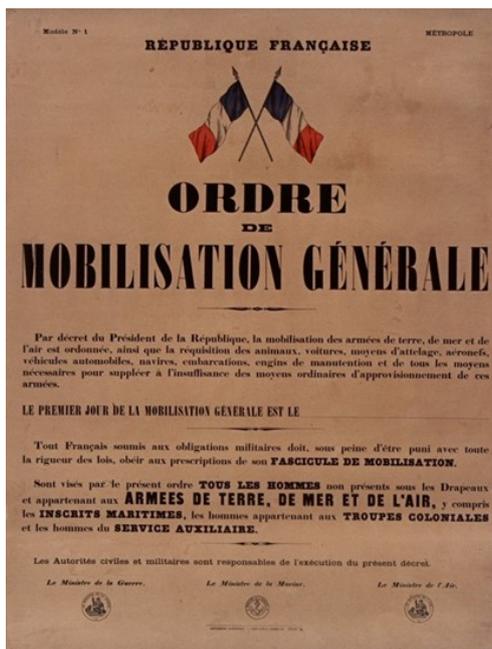
Des Guyanais comme Gaston Monnerville participent en métropole à la Résistance en aidant les Juifs à se cacher ou en combattant dans les maquis. D'autres participent aux différents combats des armées alliées de la Seconde guerre mondiale (Grande-Bretagne, États-Unis, URSS, France libre ...) sur tous les fronts : en Afrique, en Méditerranée, en Asie, dans l'océan Atlantique ou Pacifique, en France

Fiches 10

De jeunes Guyanais participent, avec de nombreux originaires des colonies, au débarquement allié en Provence et à la libération de la France. L'Allemagne capitule le 8 mai 1945.

Fiche 11

Grâce au ralliement du Guyanais Félix Éboué et du Tchad, le général de Gaulle et la France libre disposent d'un continent, d'hommes et de ressources pour poursuivre la guerre contre l'Allemagne nazie et libérer la France. Sa mémoire est honorée en Guyane, en Guadeloupe, en France, et dans beaucoup de pays africains.



Doc. 1. Affiche, ordre de mobilisation générale, 1939..

« Le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre entrent en guerre contre l'Allemagne. L'ordre de mobilisation générale est affiché sur les murs des édifices publics. De nombreux civils sont mobilisés et cantonnés provisoirement dans les écoles et le lycée de Cayenne. Nous voyons arriver les gens des communes mobilisés, parmi lesquels il y a des hommes d'un certain âge, et nous regardons ces malheureux, mal équipés, faire des exercices dans les rues et sur la place des Amandiers à Cayenne [...].

Pour les plus jeunes, la défense passive s'organise. Les soldats fouillent plusieurs tranchées pouvant servir d'abris. Des postes de surveillance sont en place tout le long du littoral, jusqu'au Fort Diamant. »

Doc. 2. Témoignage de Roger LAM CHAN, extrait de *De la Guyane au Rhin et Danube*, Ibis Rouge Editions, 1998.

Doc. 1.

1-Indiquez la nature et la date de ce document ?

.....

2- Relevez 2 éléments qui donnent un caractère officiel à ce document.

.....

3- Qui décide la mobilisation ?

.....

4- Que signifie mobilisation ?

.....

5- Recherchez à la suite de quel événement est décidée la mobilisation?

Doc. 2.

1-Quelle est la nature, la date et l'auteur de ce document ?

.....

2- De quel événement parle -t-il ? Précise sa date.

.....

3- Souligne ce qui permet à la population d'être au courant de cet événement.

4-Que font les personnes mobilisées ? Pourquoi ?

.....

5- Effectuez une recherche sur la « défense passive ».

.....

« Au Surinam, un groupe d'hommes Saramaka préparait leur prochain départ pour l'Oyapock, où ils allaient travailler comme canotiers. [...] Quand ils sont arrivés à Mana, des camarades Saramaka leur ont expliqué que « la guerre de 39 » a éclaté. [...]

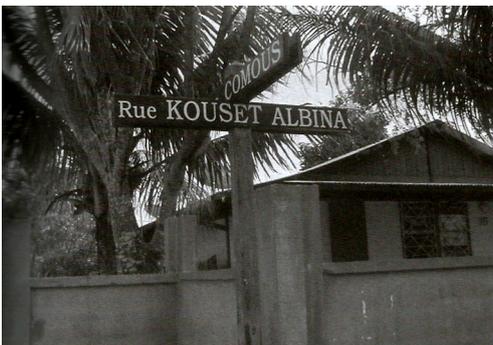
Kouset s'est « engagé volontaire » pour la durée de la guerre à titre étranger le 5 octobre 1939 à Cayenne, et affecté au 23^e régiment d'infanterie coloniale en 1940, puis envoyé au front avec son régiment en mai 1940 et il a été capturé par les Allemands dans la Marne, près de Soissons, avec la 6^e compagnie du 23 RIC, le 8 juin 1940.

Kouset a vécu les pires moments de la guerre et il a raconté [...] ce qu'il a vécu sur ce champ de bataille. Tout autour les hommes tombaient. Kouset raconta que la guerre « arrivait trois fois sur nous » [il y avait trois vagues d'assauts]. Chaque fois, tout autour, les hommes criaient, personne ne savait quoi faire pour se sauver. Des coups de feu partout, des morts tombant directement sur lui. Quand il avait faim ou soif, il prenait du pain ou de l'eau sur le corps d'un homme qu'il a vu vivant la veille. Ils se battaient avec des fusils, des baïonnettes, et des poignards. Un bain de sang.

Deux fois il était sûr qu'il allait mourir. La première fois était quand on l'envoya derrière les lignes avec un message. Il l'a fait trois fois mais a refusé la quatrième, disant qu'il n'était pas le seul corps qu'on pourrait sacrifier. Alors on envoya un autre, et celui-ci n'est pas retourné. La deuxième fois c'était quand il s'est rendu. Il s'est mis debout pour tirer mais son commandant lui dit : « Ne tire pas ! Ils vont te tuer ! » et ils ont jeté leurs fusils et mis les mains dans l'air. Les Allemands les ont pris, frappés avec des crosses de fusils, et ligoté leurs mains.

Et puis ils les ont fait marcher jusqu'au train qui allait les transporter en Allemagne. Et quand le train démarra, Kouset regarda par derrière et là, à quelques centaines de mètres, il voyait la dévastation des avions qui bombardaient en piqué, tuant tous les hommes qui n'étaient pas montés dans le train ».

Doc. 1. Extrait de Richard PRICE, « Histoire d'un soldat saramaka » in *L'histoire de la Guyane depuis les civilisations amérindiennes*, Ibis Rouge Éditions, 2011.



Doc. 2. Plaque de la rue Kouset-Albina, Saint-Laurent-du-Maroni, photographie de Richard Price.

Doc. 1.

1-Quelle est la nature, la date et l’auteur de ce document ?

.....

.....

.....

2- Qui est le personnage principal de ce document ?

.....

3- Soulignez son pays d’origine. Entoure le groupe businenge auquel il appartient.

4- Comment s’explique sa participation à la guerre ?

.....

.....

5- Soulignez les termes montrant la violence des combats.

6- Quels sentiments éprouve-t-il ?

.....

7-Que lui est-il arrivé finalement et dans quel pays est-il envoyé ?

.....

.....

Doc. 2.

1-Quelle est la nature, et l’auteur de ce document ?

.....

.....

2-Pourquoi la ville de Saint-Laurent-du-Maroni a-t-elle honoré ce personnage ?

.....

« Cayenne 24 juin 1940

Conseillers généraux Guyane tout en rendant hommage armée française regrettent profondément armistice signé par actuel Gouvernement République. Stop. Au nom de la plus ancienne des colonies françaises, ils déclarent que leur pays est toujours prêt à apporter sa collaboration la plus entière pour poursuivre défense cette Patrie qu'ils ont appris à aimer pendant plus de trois siècles et qui a toujours défendu Liberté. Stop. Ils se refusent à tout asservissement et prient le Gouvernement de la colonie de

Doc. 1. Télégramme du président et des membres du Conseil général de la Guyane, ainsi que des présidents d'associations d'anciens combattants de 1914-1918, 24 juin 1940. Arch. terr. Guyane.

Doc 1.

1-Quelle est la nature, la date et les auteurs de ce document ?

.....

2- Soulignez ce que regrettent les auteurs. Définir ce terme.

.....

3-Effectuez une recherche sur les causes de l'armistice.

.....

4- Quel pays désigne le mot Patrie ?

.....

5- Recherchez ce que veut dire l'expression soulignée et le nom de ce personnage.

.....



Doc 2. Affiche de l'appel du 18 juin 1940, coll. privée.

Doc 2.

1-Quelle est la nature, la date et l'auteur de ce document ?

.....

2-A quelle décision fait allusion le général de Gaulle quand il parle de capitulation ?

.....

3-Que demande -il aux Français ?

.....

4-Pourquoi pense-t-il que la guerre n'est pas perdue ?

.....



Doc. 1. Médaille en bronze commémorant le ralliement du Tchad à la France Libre, œuvre du graveur Maurice DELANNOY, Monnaie de Paris, vers 1960.

Avers : Felix Éboué 1884-1944 gouverneur général de l'Afrique équatoriale française
 Revers : Par sa résolution le Tchad a donné le signal de redressement à l'Empire français tout entier. Général de Gaulle, 26 août 1940.

Doc. 1.

1-Quelle est la nature, l'auteur et la date de ce document ?

.....

2- Qui est représenté à gauche ? De quel pays et de quel continent s'agit-il ?

.....

3- Effectuez une recherche sur la décision prise par Felix Eboué comme gouverneur du Tchad.

.....

Doc. 2.

1-Quelle est la nature et l'auteur de ce document ?

.....

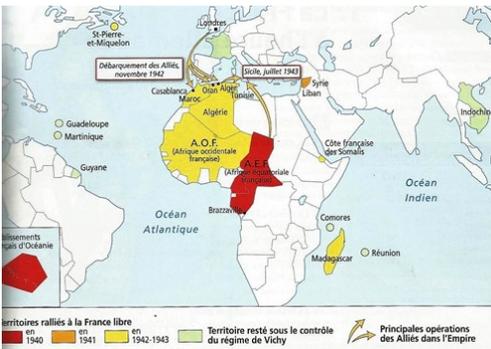
2- Qu'est ce qui est représenté sur la carte.

.....

3-Nommez les colonies africaines ralliées à la France libre?

En 1940

En 1942-43



Doc. 2. Carte de l'empire colonial français rallié à la France Libre, publiée dans Eric JENNINGS, *La France Libre fut africaine*, Perrin, 2014.

« Nous avons appris en Guyane qu'un général, de Gaulle, continue la guerre. Cette information émane de nos parents qui la tiennent des radios clandestines. Mais la masse du peuple ignore l'existence de l'appel du général de Gaulle. Nous sommes coupés de toutes communications avec la Métropole.

Il y a cependant des contacts avec le mouvement du général de Gaulle. Nous apprenons que Chandon et Wackenheim ont gagné le Surinam dans le but de rejoindre la France Libre. Beaucoup de bagnards de Saint-Laurent partent à la rencontre de Chandon. »

Doc. 3.

1-Quelle est la nature, l'auteur et la date de ce document ?

.....

2- Soulignez la nouvelle apprise par les Guyanais.

3- Pourquoi peu de personnes connaissent-elles cette information ?

.....

4- Qui répond à l'appel du général de Gaulle

.....

.....

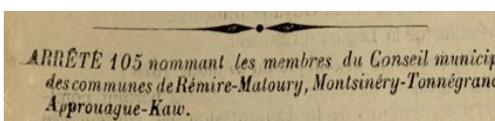
Doc. 3. Roger LAM CHAN, *De la Guyane au Rhin et Danube*, Ibis Rouge Éditions, 1998.

« Nous, **Maréchal de France, chef de l'Etat français**, le Conseil des ministres entendu, décrétons :

Article 1^{er} - Les cessions des Conseils généraux des colonies et des Commissions coloniales sont suspendues.

Article 2 - Les pouvoirs dévolus aux Conseils généraux et aux Commissions coloniales sont exercés par le gouverneur.

Doc. 1. Décret-loi du 27 octobre 1940, *Journal officiel de la Guyane française et du territoire de l'Inini*, 5 octobre 1940.



Doc. 2. Arrêté n°105, *Journal officiel de la Guyane française et du territoire de l'Inini*, 24 janvier 1942.

« Cette période, de juin 1940 au 17 mars 1943, fut une triste période pour l'histoire de la Guyane. Nos libertés furent méconnuées, liberté de parole, de presse, de réunion, tout fut interdit. Un service d'espionnage était créé par l'administration supérieure.

[...]Une liste de suspects, entendez aujourd'hui de bons Français, était établie. Ceux-ci étaient surveillés de près, espionnés et au moindre indice devaient également aller grossir le nombre d'internés aux îles du Salut. Le commissaire de police spécialisé dans ce genre d'espionnage. La nuit, il allait écouter aux portes pour essayer de surprendre les conversations qui se tenaient au sein de la famille et les rapporter le plus souvent déformées. »

Doc. 3. Témoignage de Roger Edmé Polycarpe, coll. privée, cité par Rodolphe ALEXANDRE, *De Pétain à de Gaulle. La Guyane sous Vichy, 1940-1943*, Editions Anne. C, 2003.

« 1940-41-42 : on était sous le régime de Vichy. La moindre rébellion vous gratifiait d'un voyage à l'île du Diable. Tous les matins à l'école, le salut aux couleurs était exigé, comme preuve de notre attachement au régime. *Maréchal nous voilà* était notre hymne national. »

Doc. 4. Michel LOHIER, *Les Mémoires de Michel*, 1972.

Doc. 1.

- 1-Quelle est la nature et la date de ce document ?
.....
- 2-Quel personnage est identifié en gras dans le document ? Donnez son nom ?
- 3-Soulignez la nouvelle décision concernant le Conseil général.
- 4-Encadrez qui détient maintenant les pouvoirs du Conseil général.

Doc. 2.

- 1-Quelle est la nature et la date de ce document ?
.....
- 2-Sous le régime de Vichy comment devient-on conseiller municipal ?
.....
- 3-Avant la guerre, comment devenait-on conseiller municipal ?
.....

Doc. 3 et 4.

- 1-Quelle est la nature et l'auteur de ces documents ?
Doc. 3.
Doc. 4.
- 2-Soulignez dans le document 3, les privations de liberté de la période.
- 3-Soulignez dans les documents 3 et 4 la sanction pour tous ceux qui ne respectent pas ces interdictions.
- 4-Encadrez dans le document 4, les deux obligations imposées dans les écoles chaque matin.
- 5- Où se trouve l'île du Diable ?
.....

« En 1940, j'avais 14 ans et je fréquentais le « Grand collège ».

La nouvelle devise, suite à l'instauration de l'ordre vichyste dans les colonies par l'amiral Robert, était « travail, famille, patrie ». Le salut aux couleurs, c'est-à-dire au drapeau, était instauré dans les écoles. Un mât fut dressé dans la cour d'honneur du collège et un bon élève était désigné chaque jour pour lancer les couleurs le matin et les descendre le soir. Les élèves devaient chanter *Maréchal nous voilà*. Ils saluaient les bras levés. Les programmes et les cours avaient subi des modifications : une large place fut faite à l'enseignement technique, aux travaux manuels et surtout à l'agriculture. Au Jardin botanique et à Baduel, des jardins scolaires furent créés. Ainsi les récoltes vivrières furent partagées entre les élèves. Le manioc était transformé grâce aux moulins et platines prêtés par la famille Brutus. Des cours de cuisine et de couture étaient dispensés aux filles tandis que les garçons se spécialisaient dans la maçonnerie et la ferronnerie. L'entretien des classes et des cours revenait aux élèves. Afin d'augmenter l'endurance et les conditions physiques, de longues marches furent organisées.

Le gouverneur Robert Chot exhortait à l'obéissance aux lois de Vichy, sous peine de sanctions. Il demandait aux habitants de s'investir dans l'agriculture, la chasse et la pêche. Il encourageait la création d'entreprises artisanales afin de suppléer aux pénuries (sel, huile, viandes, savon, chocolat...).

Les importations de denrées de Métropole étaient impossibles à cause de la présence des sous-marins allemands. Des cartes alimentaires étaient distribuées. La pratique du troc se développa.

Les Guyanais firent appel à nos voisins frontaliers, Brésiliens, Anglais et Hollandais. Les Américains étaient eux aussi nos fournisseurs. Les échanges (bétails, oléagineux, pétrole, café, produits pharmaceutiques) étaient payés avec l'or du pays.

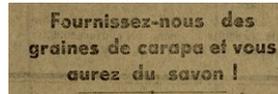
Sur le plan économique, l'industrie locale se développa : agro-alimentaire (sucre, banane, cacao, bois de rose...), briqueterie, scierie, industrie du bois. L'activité artisanale était en plein essor : chaussures à semelles en balata, savonnerie, huilerie, chocolat...

Les postes de radio privés étaient interdits. La radio officielle était diffusée à la mairie de Cayenne. Les contrevenants étaient souvent internés aux îles du Salut. Nombreuses étaient les dénonciations. »

Doc. 1. Interview de Madame Maud Rullier, propos recueillis par Anthony Sabayo et Synkéina Blakaman, Sidonie Latidine, 2001.



Doc. 2. « Guyanais les racines féculentes de votre pays sont une ressource alimentaire prodigieuse », *La France équinoxiale*, 10 août 1942.



Doc. 3. *La France équinoxiale*, 3 octobre 1942.



Doc. 1, 2 et 3

- 1-Quelle est la nature, la date et l'auteur du document 1 ?
.....
- 2-Quelle est la nature et la date des documents 2 et 3 ?
.....
- 3-Encadrez la devise du gouvernement de Vichy. Quelle différence constatez-vous avec la devise traditionnelle de la République française ?
.....
- 4-Quelles sont les 2 obligations imposées aux élèves chaque matin ?
.....
- 5-Soulignez les 3 grandes modifications des programmes scolaires.
- 6-Soulignez les principales pénuries. D'où venait une grande partie du ravitaillement de la Guyane avant la guerre et pourquoi cela n'est-il plus possible ?
.....
- 4-Définir importation :
- 5-Soulignez les moyens utilisés pour le ravitaillement pendant la guerre. Contre quoi ces produits sont-ils échangés ?
.....
- 6-Soulignez les activités industrielles et artisanales.
- 7-Pourquoi les postes de radio privés étaient-ils interdits ?
.....
- 8- Dans le document 2, qu'est-il conseillé à la population de faire? Pourquoi ?
.....
- 9-Encadre dans le document, le terme qui désigne toutes ces cultures.
- 10-Dans le document 3, quel matériau recherche la société Bata et pour quoi faire?
.....

« Le 16 mars, un groupe d'hommes prend l'initiative de mener la révolte. Le 17 mars, la foule se masse devant la mairie. Elle vient du canal Laussat, de la cathédrale ou d'ailleurs. Le peuple, en marche, réclame à manger. Il manque de tout dans le pays. Et aussi la liberté. Le cortège défile dans toute la ville pour inciter la population à s'y joindre. Il se dirige, ensuite, vers le consulat américain, contigu à notre maison, rue Lallouette. Lorsque le cortège arrive devant le consulat, je me précipite dans la foule pour rejoindre les jeunes. Ils crient : du pain, des slogans contre le régime de Vichy, et aussi vive De Gaulle, vive l'Amérique.

Le consul se présente au balcon et promet l'aide des États-Unis. Nous savons que les soldats américains, de l'aérodrome du Galion, sont en état d'alerte. Puis la foule, que dirige un groupe d'hommes, descend la rue Lallouette en direction du consulat brésilien, rue du 14 Juillet, près du dancing du Petit Balcon, non loin de l'Anse Nado. La foule continue à crier des slogans anti-vichysois et des « Vive de Gaulle ». Elle chante aussi la Marseillaise. Le consul brésilien à son tour vient apporter son soutien aux manifestants. Je suis là, avec d'autres jeunes, à crier : « vive de Gaulle ». Pour la première fois, je vois des jeunes hommes mener le combat et prendre la parole à tour de rôle pour haranguer la foule. Il y a le père Cebret, Cocasson, Polycarpe, etc., qui invitent les jeunes à rejoindre l'armée au nom du général de Gaulle et du gouverneur Félix Eboué.

Le lendemain, le capitaine Freuchet prend position avec les soldats et rejoint la population au Dancing Palace, boulevard Jubelin, où se tient un grand meeting pour informer les Guyanais des démarches auprès des autorités dissidentes du général de Gaulle. Puis Vermont Polycarpe, un avocat, informe la population de la création d'un comité de ralliement de la Guyane à la France Libre, dont le maire Ulrich Sophie, est l'artisan.

Toute la ville manifeste. Devant la cathédrale de Cayenne, Roger Polycarpe, le frère de l'avocat, prend la parole. Les jeunes sont invités à rejoindre les rangs de la France Libre. Pour la première fois nous entendons la lecture de cet **appel**: « A tous les Français. La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre ! Des gouvernements de rencontre ont pu capituler cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude, cependant rien n'est perdu. Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. [...] ». La foule crie : « Vive de Gaulle, Vive la Guyane ». L'enthousiasme est à son paroxysme. Puis, son immense vidé parcourt les rues de Cayenne. Le Comité de dissidence se rend auprès du gouverneur. Il accepte de lui remettre les pouvoirs. »

Doc. 1. Roger LAM CHAN, *De la Guyane au Rhin et Danube*, Ibis Rouge Editions, 1998.

Doc. 1.

1-Quelle sont la nature et la date de ce document ?

.....

2-Quel événement décrit-il ? A quelle date a-t-il eu lieu ?

.....

3-Souligne les deux revendications des manifestants.

4-Au nom de qui manifestent-ils ?

.....

5-De qui réclament-ils le soutien ?

.....

6-Qui sont le général de Gaulle et Félix Eboué ?

.....

.....

.....

6-Expliquez ce que représente le terme souligné.

.....

7-Quelle est la conséquence de cet événement ?

.....

« Résistance civile dans le Sud-est de la France particulièrement à Marseille d'août 1940 à décembre 1942, autrement dit jusqu'au débarquement américain en Afrique du Nord. L'action résistante s'intensifiait rapidement. Il fallait assurer la protection et la défense de certains de ses membres devant la Justice, particulièrement devant le conseil de guerre. [...] Cette activité d'avocat, exclusivement réservée aux résistants et aux victimes de Vichy, m'amena à soutenir la cause des israélites traqués par la police gouvernementale.[...] Ensuite résistance militaire de décembre 1942 aux derniers jours de septembre 1944, dans les maquis militaires de la Haute-Auvergne.

Les Allemands comprenant le rôle important que pouvaient jouer les maquis dans l'éventualité d'un débarquement allié, intensifiaient leur action de destruction contre eux, aidés par la Milice, les traites et les truands recrutés par elle à plein temps. Les guets-apens, les trahisons, les raids meurtriers se multipliaient et les maquisards payaient lourdement leur fidélité à la Patrie. [...] Ces fréquentes et dures rencontres avec les unités allemandes rendirent indispensable la création de lieux d'accueil pour héberger et soigner les maquisards blessés.

Fin juin 1944, ma femme et moi rejoignirent l'organisation militaire du colonel Cheval où j'ai pris ma place sous le nom de Saint-Just. [...] Je participais à toute l'activité des maquis de la Région 6 [...]. J'ai pris part naturellement à des opérations militaires. [...] A partir du débarquement allié, ce fut le harcèlement continu des colonnes allemandes, les routes coupées... »

Doc. 1. Gaston MONNERVILLE, *Témoignage, de la France équinoxiale au Palais de Luxembourg*, Plon, 1975.

« Georges Casca,

Né à Cayenne le 12 septembre 1897, il est magasinier à Cayenne quand il est incorporé à la Compagnie d'Infanterie coloniale (CIC) de la Guyane en mars 1916.

En mars 1919 il se rengage pour 5 ans au 133^e Bataillon des Tirailleurs Sénégalais et effectue une carrière militaire.

Rallie les Forces françaises libres le 28 juin 1940 et quitte Chypre pour l'Égypte, la Palestine (mai 1941), la Syrie (juin 1941), la Palestine (avril 1942), l'Égypte (juillet 1942), la Lybie (mai 1942), l'Égypte (juillet 1942) où il prend part à la bataille d'El Alamein, puis en Syrie à Tobrouk (mars 1943). Il est affecté au Levant de mars 1943 à août 1946)

Admis à faire valoir ses droits à la retraite et revient à Cayenne le 3 mars 1947. »

Doc. 2. Notice biographique extraite de P. GUYOT, M.-C. GARDIENNET et L. CHAMPESTING, *Guyane, 1914-1918 : une colonie et des soldats dans la Grande Guerre*, Ibis Rouge Editions, 2014.

« Darnal Georges, né à Cayenne le 16 mai 1907. Militaire au Maroc puis au Cambodge, adjudant-chef dans le Bataillon des tirailleurs cambodgiens (BTC), il tombe aux mains des Japonais le 14 mars 1945 à Phnom-Penh, et est interné dans cette ville ; il n'est remis aux autorités françaises que le 11 novembre 1945, soit plus de deux mois après la capitulation du Japon (2 septembre 1945). Décoré de la Médaille militaire, chevalier de l'Etoile noire, médaille coloniale avec agrafe Indochine. »

Doc. 4. Brève notice biographique de Georges Darnal, d'après son dossier d'ancien combattant.

Doc. 1.

1-Quelle est la nature, la date et l'auteur de ce document ?

.....

2-Souligne les deux formes de Résistance dont il parle.

3-Que signifie « résister » ?

.....

4- Quelles personnes défend Monnerville comme avocat ?

.....

5-Recherchez ce qu'est un maquis.

.....

6-Pourquoi Monnerville prend-t-il le pseudonyme de Saint Just ?

.....

7-Après le débarquement allié en Normandie quel est le rôle des maquis ?

.....

Doc. 2, 3 et 4.

1-Quelle est la nature, la date et l'auteur de ces documents ?

Doc 2.....

Doc 3.....

2-A quelle guerre participe-t-il la première fois ?

.....

3-Souligne dans le document 2 tous les lieux où il combat avec la France libre. Utilise la carte (fiche 11) pour les replacer et indiquer leur continent.

4-Dans le document 3, quel âge ont ces jeunes Guyanais ? Comment décident-ils de défendre la France ?

.....

6-Dans le document 4, dans quel pays Georges Darnal est-il fait prisonnier et par qui ?

.....

7-Pourquoi parle-t-on de guerre mondiale ?

.....

« Dans le même esprit qui a amené notre pays à rejoindre le général de Gaulle dans sa résistance courageuse, une vingtaine de jeunes Guyanais, dont je fais partie, se sont concertés et ont décidé de s'engager « Volontaires pour la durée de la guerre » et ainsi manifester leur reconnaissance à la Mère Patrie.

Comme engagés volontaires à un âge précoce, 18 et 19 ans, ils ont le droit de choisir leur arme. Ils ont donc choisi l'armée de l'Air. Dans quelques jours, ils revêtiront l'uniforme et partiront pour combattre dans l'Armée de Libération. En leur nom et avec eux, je dis : Vive la Guyane, Vive la France. »

Doc. 3. Allocution prononcée par Athys FLORIDE en 1943 publiée in Maurice MARCHENAY, *La Section impériale, Mémoires d'un engagé volontaire pour la durée de la guerre, 1939-1945*, Ibis Rouge Éditions, 2001.



Les belligérants

- L'Allemagne nazie et ses alliés, l'Italie et le Japon
- Conquêtes de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon jusqu'en 1942
- États alliés et leurs colonies

Les combats

- Offensives japonaises
- Attaques et débarquements alliés
- Zone de guerre sous-marine



Bombardement atomique



Débarquement des Alliés - 6 juin 1944



Défaite de l'armée Allemande en URSS

Les États neutres



« Le 22 juillet 1944, adieu l'Algérie. Nous arrivons à Ajaccio. [...] Opération Dragon : le 5 août 1944. Depuis quelques jours, des vagues d'avions de bombardement, des *Forteresses volantes* et des *Liberators*, passent au-dessus de nous en direction de la France continentale. Dix jours après, [...] aucun contact avec l'extérieur n'est plus autorisé. [...] Ce matin du 15 août, le régiment se met en mouvement. [...] Chaque commandant de compagnie rassemble ses hommes. [...] Ils nous expliquent notre mission : celle de débarquer en France [en Provence] avec les forces d'invasions. Nous recevons un supplément de munitions et de rations de survie. [...] Le 16 août, nous prenons notre place dans la longue file pour l'embarquement. Nos véhicules, GMC, jeep et command-car, prennent une autre direction. Le port d'Ajaccio grouille de navires de transport de troupes et de landing-kraft munis de leur ballon protecteur flottant à 50 mètres au-dessus [...]. Nous embarquons à bord du « liberty ship » Prince David battant pavillon canadien. Dans la cale centrale du navire, chaque soldat reçoit un emplacement, c'est-à-dire une couchette à gradin pliable et une ceinture de sauvetage gonflable que nous devons porter en permanence sur notre tenue de combat. Le navire quitte le port d'Ajaccio à la tombée de la nuit, dans un black-out complet, [...]. Le temps passe ainsi, mais la destination reste inconnue. A 23 heures, chacun rejoint son paddock, et c'est l'extinction totale des feux [...]. Les haut-parleurs sonnent le réveil et le commandant du régiment transmet les dernières instructions. [...] Le sac de combat doit contenir seulement une chemise de rechange, une paire de chaussettes et une couverture, le tout enroulé dans la toile de tente imperméable, ne pas oublier le nécessaire ordinaire : gamelle, fourchette, etc. et encore moins fixer la baïonnette sur le côté gauche du sac [...]. Mon équipement se compose de munitions fixées dans les cartouchières, deux porte-chargeurs de mitraillette de chaque côté, les rations de survie en bandoulière. Ces rations contiennent des plaques de chocolat très vitaminé, à servir en cas de coup dur, encerclément ou rejet à la mer. Chaque petit carré a la valeur d'un bifteck, l'emballage en cellophane est imperméable. Sur le côté gauche, je porte un masque à gaz, ainsi qu'un sac en plastique plié

très soigneusement dans une pochette, il contient une boîte de cirage que nous devons passer sur les chaussures après avoir enfilé le sac plastique en cas d'alerte à l'ypérite (sorte de gaz). [...] Dans la 6^e compagnie, 3^e section, je ne retrouve avec le Guyanais Rodolphe Segelly, que nous surnomons « Nion-Nion ». Nous montons sur le pont supérieur, heureux de pouvoir enfin respirer à pleins poumons. Les autres unités embarquent rapidement dans les bateaux de débarquement. [...] Des milliers de petits bateaux d'assauts et de landing-kraft transporteurs de troupes avancent pour le débarquement. La mer n'est pas mauvaise, mais nous ne pouvons bien voir les difficultés de tous ces bateaux bourrés de soldats. Quatre bateaux rapides accostent de chaque côté de notre « liberty ship ». Des ordres sont transmis en anglais, les bateaux rapides sont soulevés par des palans sur le pont supérieur. A nous d'embarquer, et aussitôt après, notre bateau est déposé sur la mer. Les moteurs ronflent, destination les plages pour l'assaut. Nous sommes 33 soldats disposés en trois rangées, un genou à terre le fusil en appui, le canon chargé. Nous sommes silencieux : le suspense et l'anxiété marquent les visages. Certains prient, d'autres font le signe de croix, d'autres encore, rient jaune. Nous y sommes, à la guerre ... Nous entendons le grondement des canons allemands qui tirent sur la flotte du débarquement. Il est interdit de se redresser pour voir le spectacle. L'officier américain commandant le bateau a sorti son *colt*, un pistolet automatique. Il se tient à l'avant, près de la porte d'ouverture. Le bruit de la canonnade et des armes automatiques s'amplifie. Le landing ship s'échoue sur la plage, la porte se rabat. Le cri guttural de l'américain sort comme un ordre : *Go ! Go ! Go !* Il fait sortir les soldats, certains sont même poussés dehors. Je me jette dans l'eau et cours vers la plage déjà balisée par la première vague de commandos. [...]

Doc. 1. Roger LAM-CHAN, *De la Guyane au Rhin et Danube*, Ibis Rouge Editions, 1998.

Doc. 1 et 2.

- 1-Quelle est la nature, la date et l'auteur de ces documents ?
 Doc 1.....
 Doc 2.....
- 2- Soulignez dans le texte tous les mots qui montrent que le débarquement est organisé par l'armée américaine. Précisez dans quelle région il a lieu
- 3- Pourquoi l'équipement des soldats est-il allégé ?

- 4-Contre quelle menace les soldats doivent-ils se protéger par des masques ?
- 5-où et quand y a -t-il eu déjà un débarquement en France ?

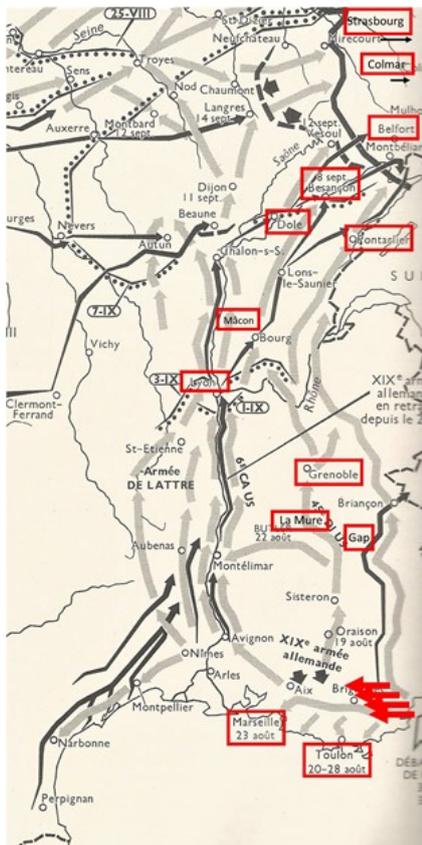
Doc. 2.

- 1-A l'aide la carte relevez le nom des villes libérées par les armées alliées.

- 2- A partir de Strasbourg dans quel pays entrent les Alliés ?

- 3-Recherchez à quelle date l'Allemagne capitule ?

Doc. 2. Trajet de Roger Lam Chan et de ses compagnons entre le débarquement en Provence et le Rhin, d'après un extrait de carte de Jean Barbier, in Raymond CARTIER, *La Seconde Guerre mondiale, tome 1*, Larousse-Paris Match, 1965.



« Le Tchad est devenu une vraie plaque tournante pour les militaires et les Alliés [...]. Fort-Lamy est devenu une escale vers le Proche-Orient et de décembre 1940 à juillet 1943, 25 000 avions transitent par son aérodrome. Des milliers de chameaux, de bœufs, de camions passent par les pistes du Cameroun et du Tchad. [...]

Pendant plus de quatre ans le gouverneur général [Felix Éboué] a stimulé inlassablement la production : il fallait vendre surtout aux Alliés britanniques et américains les produits nécessaires à leurs industries ; vendre du coton, des bois, de l'or et des diamants pour faire rentrer des devises et financer les dépenses ; [...]. La production et la question financière sont étroitement liées à la mobilisation des hommes. »

Doc. 1. Arlette CAPDEGUY, *Felix Éboué de Cayenne au Panthéon (1884-1944)*, Karthala, 2015.

« La Patrie et tout l'Empire sont en deuil de Félix Éboué, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, Compagnon de la Libération.

Chaque Français sait et se souviendra qu'en maintenant en guerre aux pires moments de notre histoire, le territoire du Tchad dont il était gouverneur, Félix Éboué, a arrêté aux lisières du Sahara, l'esprit de capitulation, avant-garde de l'ennemi, consacré un refuge à la souveraineté française, assuré une base de départ au triomphe de l'honneur et de la fidélité. Félix Éboué, grand Français, grand Africain est mort à force de servir.

Mais voici qu'il est entré dans le génie même de la France. »

Doc. 2. Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre, L'Unité*, tome II, Plon, 1956.



Doc. 3. Doc. 306. Statue de Félix Éboué sculpture de Maurice Gardon (1957), place des Palmistes, Cayenne.



Doc. 5. Cénotaphe de Félix Éboué au Panthéon, Paris.



Doc. 4. Photographie, place Félix Éboué à Paris, avec sa « fontaine aux lions ».



Doc. 6. Statue de Félix Éboué, par le sculpteur Évariste Jonchère (1892-1956) installée en 1957 devant le stade Félix-Éboué de Brazzaville (Congo).

Doc. 1.

- 1-Quelle est la nature, l'auteur et la date de ce document ?
- 2- Quel rôle joue le Tchad au niveau des communications ?
- 3-Souligne les productions développées et explique pourquoi ?

Doc. 2.

- 1-Quelle est la nature et la date de ce document ?
- 2- Qui le général de Gaulle honore-t-il ? Pourquoi ?
- 3- Souligne les termes utilisés pour glorifier Félix Éboué.
- 4-Pourquoi ?

Quelle est la nature des documents ?

- 3
- 4.....
- 5.....
- 6.....
- 7.....
- 8.....

Dans quels pays honore-t-on Felix Éboué ?

Dressez la liste de tous les lieux de mémoire en Guyane concernant Felix Éboué : monuments bâtiments, rues, salle, etc.

-
-
-
-
-
-
-
-



Doc. 7. Le général de Gaulle et le gouverneur général Éboué, fresque peinte sur mur carrelé, square Charles-de-Gaulle, Brazzaville (Congo).



Doc. 8. Timbre De Gaulle / Eboué émis par la République du Cameroun.